

Le 19 juin 2012

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 19 mai 2012, à 17h00, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau
Siège numéro 5 :	Richard Boyer
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, directeur général, greffier et trésorier

## ***1. OUVERTURE DE LA SÉANCE***

Monsieur le Maire Georges Dinel ouvre la séance à 17 h.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la Loi sur les cités et villes, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal.

- 1.*** Adoption de l'ordre du jour ;
- 2.*** Mandat à une firme d'ingénieurs - Réfection de certaines voies de circulation sur le territoire
- 3.*** Abolition du caractère de rue de certaines voies de circulation
- 4.*** Aquatech – Gestion des infrastructures d'eau potable
- 5.*** Nouveau contrat pour la concession du restaurant du camping municipal
- 6.*** Varia
- 7.*** Période de questions
- 8.*** Levée de la séance extraordinaire

12-06-202

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde, appuyé par madame la conseillère Paule Clotteau et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

12-06-203

**MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS – RÉFECTION DE CERTAINES VOIES DE CIRCULATION SUR LE TERRITOIRE**

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres public effectué par le biais du système d'appel d'offres reconnu par les paliers gouvernementaux; Système électronique d'appel d'offres (seao);

CONSIDÉRANT QUE le territoire compte plus de 250 km de routes; dont certaines nécessitent réhabilitation;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été évaluées sous un comité;

CONSIDÉRANT les résultats conformes obtenus, sous forme de pointage, à savoir :

Leroux , Beaudoin, Hurens et Associés.....	12,3308
Consultants Mirtec.....	11,66
Cima + .....	14,25
Génivar.....	8,32

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Clotteau et appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'octroi de mandat pour les services professionnels pour la préparation des plans et devis pour la réhabilitation de certaines routes existantes sur le territoire selon les clauses du devis, et ce, auprès de la firme d'ingénieur conforme, ayant obtenu le meilleur pointage, soit : Cima +, pour un montant de 258 118,88\$, toutes taxes applicables incluses;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise Monsieur René Tousignant, directeur général, greffier et trésorier à signer, pour et au nom de la ville, tous les documents nécessaires à la prise d'effet du contrat relatif des services professionnels pour la préparation des plans et devis pour la réhabilitation de certaines routes existantes sur le territoire, telles que déterminées par le Conseil de Ville.

Adoptée à l'unanimité

12-06-204

**ABOLITION DU CARACTÈRE DE RUE DE CERTAINES VOIES DE CIRCULATION**

CONSIDÉRANT QUE des parties de rues ne sont plus requises comme voies de circulation;

CONSIDÉRANT QUE les coûts l'entretien de ces parcelles de rues sont prohibitifs en regard du peu d'usagers qui les utilisent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer et appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde que le conseil municipal abolissent partiellement le caractère de rues des voies de circulation suivantes, et ce, selon les distances établies pour chacune :

Montée Byrne

De la limite nord du terrain municipal jusqu'au chemin de la 2<sup>ième</sup> Concession pour 1,8 km;

Montée Cushing

Du chemin de la 2<sup>ième</sup> concession vers le sud pour 1,8 km;

Rue Roland-Cadieux

De la rue Renaud à la rue Aubin pour 0,4 km

Le chemin de la 2<sup>ième</sup> concession,

De la Montée St-Philippe à la Montée Robert pour 1,5 km.

Adoptée à l'unanimité

12-06-205

**AQUATECH – GESTION DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QU'un processus d'appel d'offres public a été lancé pour des services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et potable sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de peu d'entreprises spécialisées dans ce domaine;

CONSIDÉRANT QU'à l'ouverture, une enveloppe fut déposée ;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le comité de sélection nommé pour évaluer les résultats et la conformité de la soumission ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection, lequel a analysé la soumission et l'a jugé selon la grille de pondération dûment approuvée par le Conseil municipal aux termes de la résolution numéro 12-04-108 ;

Considérant les négociations menées avec l'unique soumissionnaire : Aquatech, Société de gestion de l'eau inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau que le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham retienne le soumissionnaire unique ayant obtenu un pointage de points conforme, soit Aquatech, Société de gestion de l'eau inc., suivant la grille de pondération soumise avec le devis général de soumission, pour les services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et potable sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, pour un montant de 148 748,91.\$, incluant les taxes applicables et ce, pour une période d'une année, à compter de la présente.

Adoptée à l'unanimité

*VARIA*

#### *PÉRIODE DE QUESTIONS*

12-06-206

#### **Levée de la séance EXTRAORDINAIRE**

À 17h11, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Riendeau, appuyée par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Georges Dinel,  
Maire

---

Monsieur René Tousignant, M.A.P.  
Directeur général, greffier et trésorier